

« En France, on n'a pas de pétrole mais on a des idées... »

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 15 Septembre 2023

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à la DAP, en cette période de pénurie de personnels pénitentiaires et de surpopulation pénale, les idées fusent pour changer la prison mais sûrement pas les conditions d'exercice !

Après le « détenu usager pas très contraint du service public », après le « détenu client » auquel l'administration demande l'avis sur la qualité du service rendu, la DAP veut expérimenter le « détenu connecté à perpétuité » !

Dans cette zone d'expérimentation à ciel ouvert qu'est la DISP du Grand-Est, les bureaucrates du Millénaire envisagent de tester la possibilité, pour les détenus placés en semi-liberté, de conserver leur smartphone en cellule après leur réintégration ! En revanche, rien sur l'autorisation qui pourrait être faites aux personnels de conserver leurs téléphones...

Les QSL et CSL ne seraient-ils plus des établissements pénitentiaires ?

Cette idée, pour le moins saugrenue, remet en question la réglementation relative à la présence de téléphones portables au sein des détentions imposée notamment par le Code Pénitentiaire ! Ces objets, jusqu'à présent interdits, constituent un danger et une menace pour la sécurité. A moins que la DAP ne considère dorénavant que le portable est le nouvel outil indispensable à une réinsertion réussie pour masquer le manque de personnel dans l'ensemble des services...

Après l'autoradicalisation, voici le nouveau concept de l'auto-réinsertion !

L'UFAP UNSa Justice s'oppose à cette expérimentation décidée, une fois de plus, sans concertation avec les organisations syndicales et qui va à l'encontre du bon sens ! Les dirigeants de cette administration auraient-ils besoin d'installer une piscine dans leurs bureaux pour se rafraichir les idées ?

Écran de fumée ou volonté délibérée ?

Les établissements pénitentiaires sont surencombrés, les services sont submergés par la charge de travail. Il ne manque plus grand-chose pour que cette institution, au sein de laquelle les personnels sont toujours moins nombreux pour assurer les missions quotidiennes, s'enfoncé définitivement dans l'abîme !

Est-ce un nouvel écran de fumée pour éviter de s'intéresser à l'état des prisons françaises ou aux conditions d'exercice de l'ensemble des agents ? Est-ce une volonté délibérée du ministère d'accorder des droits toujours plus exorbitants à la population pénale afin d'apaiser ses relations avec la CGLPL et autres associations de défense des détenus ?

L'UFAP UNSa Justice considère que l'urgence est bien ailleurs. Les efforts doivent avant tout se porter sur les personnels pénitentiaires : leur recrutement, leur rémunération, leur déroulement et perspective de carrière, leurs rôles, leurs missions et surtout leurs conditions quotidiennes d'exercice actuelles !

L'UFAP UNSa JUSTICE, L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE DU TERRAIN !

Le Secrétaire Général,
Emmanuel CHAMBAUD